

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Prignac et Marcamps, le mardi 11 octobre 2022 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Francis Bérard, Maire.

Date de convocation : 6 octobre 2022

Etaient présents : Mesdames Corine Levreaud, Audrey Souda-Français, Myriam Robitaillié, Hélène Marguerie, Messieurs Francis Bérard, Laury Lefèvre, Claude Migner, Richard Dukers, Olivier Couderc, Cédric Laveuf, Michaël Sacy, Guillaume Augier, Gilbert Hogrel.

Absents excusés : Tiffany Bérard donne pouvoir à Francis Bérard, Elisabeth Bonachera donne pouvoir à Guillaume Augier.

Secrétaire de séance : Myriam Robitaillié.

Délibération n° 202210111 : Convention relative à la réalisation par le SDIS de la gironde des opérations de contrôle des points d'eau incendie publics et à la gestion administrative des points d'eau incendie privés

Après s'être assuré que tous les élus ont bien reçu la convention relative à la réalisation par le SDIS de la gironde des opérations de contrôle des points d'eau incendie publics et à la gestion administrative des points d'eau incendie privés, Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer ladite convention.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, **le conseil municipal à l'unanimité AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention qui est annexée à la présente délibération.**

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour, au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

Secrétaire de séance,
Myriam Robitaillié



Pour extrait certifié conforme
Fait à Prignac et Marcamps,
Le 12 octobre 2022

Le Maire
Francis Bérard

